

Courrier Recommandé AR

PREFECTURE DE L'ORNE
Direction Départementale des Territoires de l'Orne
Bureau de l'Environnement et des Installations Classées
Cité administrative
Place Bonet – BP 537
61007 ALENCON cedex

Cergy Pontoise, le 27 février 2017

Objet : **Déclaration de Cessation d'Activité de la station-service sise :**
95, rue Louis Pasteur à l'Aigle (61300)
Soumise à déclaration et au récépissé en date du 24 août 2015

Nos réf. : Asset / BR / WERE 30273

Monsieur le Préfet,

Par la présente, nous tenons à vous informer, conformément aux dispositions de l'article R. 512-66-1 I du Code de l'environnement, que nous allons procéder à la cessation d'activité de l'Installation Classée susvisée, sise sur le terrain d'assiette référencé section AO p2, dont la société EFR France (anciennement dénommée DELEK France) est propriétaire.

Conformément aux dispositions de l'article R. 512-66-1 II du Code précité, les mesures qui seront prises pour assurer la mise en sécurité du site sont les suivantes :

- 1/ Site mis en sécurité (clôture interdisant l'accès) à compter du 23 mars 2017,
- 2/ Mise en sécurité électrique à compter du 23 mars 2017,
- 3/ démolition des structures aériennes et retrait des volucompteurs,
- 4/ Dégazage, extraction et ferrailage des installations pétrolières (notamment cuves et tuyauteries),
- 5/ Suivi des opérations de démantèlement des installations pas le bureau d'études HPC Envirotec. Ces interventions feront l'objet de rapports techniques et environnementaux,
- 6/ remblaiements des terres excavées avec des remblais et des terres adaptées.

Conformément aux dispositions de l'article R. 512-66-1 III du Code précité, EFR France fera procéder, à l'issue des travaux de démantèlement, aux diagnostics et rapports nécessaires pour placer le site dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 et qu'il permette un usage comparable à celui de la dernière période d'exploitation.

Reçu en Préfecture
le: 03 MARS 2017

EFR France
Immeuble le Cervier B
12, avenue des Béguines
Cergy-Saint-Christophe
95806 Cergy-Pontoise Cedex
T. : +33 (0)1 73 15 00 00
www.efr-group.com

Conformément aux dispositions de l'article R. 512-66-1 III du Code de l'environnement, nous joignons à la présente, copie du courrier relatif à la transmission de ces informations à Monsieur le Maire de L'Aigle.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre acte de la présente notification et vous prions de nous en avoir donné récépissé sans frais.

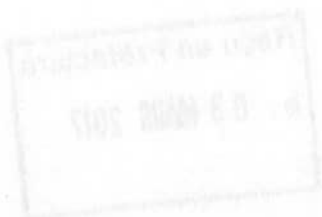
Nous demeurons à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire,

Et vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre haute considération.


Bruno RAGUIN
Directeur Service Immobilier

P.J. :

- Copie du récépissé du 24 août 2015
- Copie du courrier adressé à Monsieur le Maire de L'Aigle



Courrier Recommandé AR

**HOTEL DE VILLE
Cabinet de Monsieur le Maire
Place Fulbert de Beina
BP 117
61303 L'AIGLE cedex**

Cergy Pontoise, le 27 février 2017

**Objet : Déclaration de Cessation d'Activité de la station-service sise :
95, rue Louis Pasteur à l'Aigle (61300)
Soumise à déclaration et au récépissé en date du 24 aout 2015**

Nos réf. : Asset / BR / WERE 30273

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenons à vous informer, conformément aux dispositions de l'article R. 512-66-1 I du Code de l'environnement, que nous allons procéder à la cessation d'activité de l'Installation Classée susvisée, sise sur le terrain d'assiette référencé section AO parcelle 2, dont la société EFR France (anciennement dénommée DELEK France) est propriétaire.

Conformément aux dispositions de l'article R. 512-66-1 II du Code précité, les mesures qui seront prises pour assurer la mise en sécurité du site sont les suivantes :

- 1/ Site mis en sécurité (clôture interdisant l'accès) à compter du 23 mars 2017,
- 2/ Mise en sécurité électrique à compter du 23 mars 2017,
- 3/ démolition des structures aériennes et retrait des volucompteurs,
- 4/ Dégazage, extraction et ferrailage des installations pétrolières (notamment cuves et tuyauteries),
- 5/ Suivi des opérations de démantèlement des installations pas le bureau d'études HPC Envirotec. Ces interventions feront l'objet de rapports techniques et environnementaux,
- 6/ remblaiements des terres excavées avec des remblais et des terres adaptées.

Conformément aux dispositions de l'article R. 512-66-1 III du Code précité, EFR France fera procéder, à l'issue des travaux de démantèlement, aux diagnostics et rapports nécessaires pour placer le site dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 et qu'il permette un usage comparable à celui de la dernière période d'exploitation.

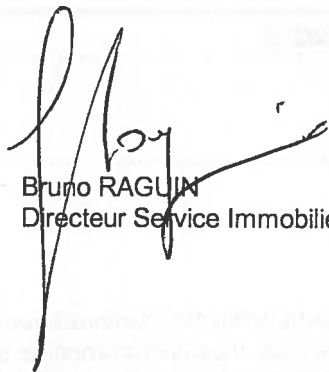
EFR France
Immeuble le Cervier B
12, avenue des Béguines
Cergy-Saint-Christophe
95806 Cergy-Pontoise Cedex
T. : +33 (0)1 73 15 00 00
www.efr-group.com

Conformément aux dispositions de l'article R. 512-66-1 III du Code de l'environnement, nous joignons à la présente, copie du courrier relatif à la transmission de ces informations à Monsieur le Préfet.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre acte de la présente notification et vous prions de nous en donner récépissé sans frais.

Nous demeurons à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire,

Et vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre haute considération.



Bruno RAGUIN
Directeur Service Immobilier

P.J. :

- Copie du récépissé du 24 août 2015
- Copie du courrier adressé à Monsieur le Préfet du département